

Communiqué de la commission Education de l'association des maires des Hautes Pyrénées

Ayant appris par la presse le projet de réduction drastique de l'effectif du personnel enseignant dans les Hautes Pyrénées, correspondant à 50 postes en moins à la rentrée prochaine, les membres de la commission Education se sont réunis pour faire le point sur la situation ainsi créée. Présidée par Dominique Lidar, maire d'Odos, cette commission est composée de Serge Debat, maire de Pouyastruc, Bernard Pouban, maire de Siarrouy, et Philippe Lacoume, maire de Calavanté.

Soucieux de la pérennité des investissements scolaires réalisés dans les communes en fonction des perspectives à long terme de leurs territoires tant d'un point de vue démographique qu'en matière de services, notamment publics, les membres de la commission expriment la plus vive inquiétude face à l'application de mesures qu'ils jugent essentiellement d'ordre comptable et conjoncturel.

Ils invitent par conséquent les promoteurs de ces mesures à prendre en compte dans leur analyse des situations des communes concernées, non seulement les perspectives à long terme, mais aussi la réalité du travail accompli et construit, année après année, par les équipes pédagogiques en place.

Ils les invitent également à suivre les recommandations faites par l'association des maires de France lors des récentes assises des territoires ruraux où elle a explicitement indiqué que devaient s'appliquer dans ce domaine les principes posés par la charte sur l'organisation de l'offre des services publics et au public en milieu rural.

Outre que cette charte engage les parties prenantes à établir conjointement un diagnostic des besoins et des offres, elle précise en particulier que les autorités académiques doivent informer les exécutifs locaux concernés 2 ans avant les projets d'ouvertures ou de fermetures de classes du 1^{er} degré.

Ils ajoutent enfin qu'ils sont déterminés à suivre avec attention la mise en oeuvre de ce plan de réduction d'effectif et qu'ils n'hésiteront pas à donner publiquement leur avis sur ses conséquences. D'ores et déjà, ils invitent les maires des communes visées à se rapprocher des membres de la commission.